

Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Réunion de lancement

13 septembre 2018



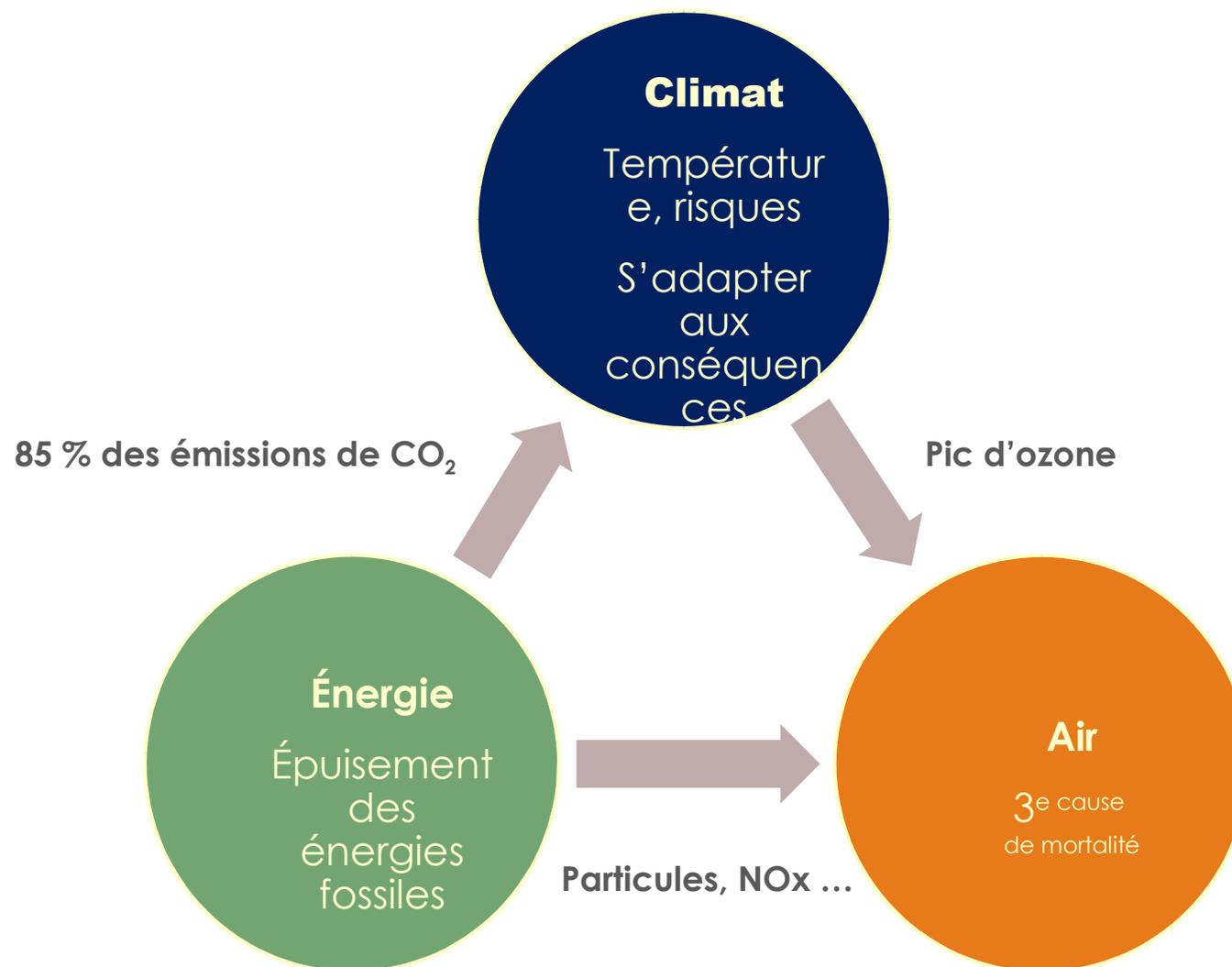
Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

- 1. Les enjeux**
- 2. Les réponses**
- 3. Le déroulement du PCAET**
- 4. 1^{ers} éléments de diagnostic**
- 5. Mobilisation et concertation**

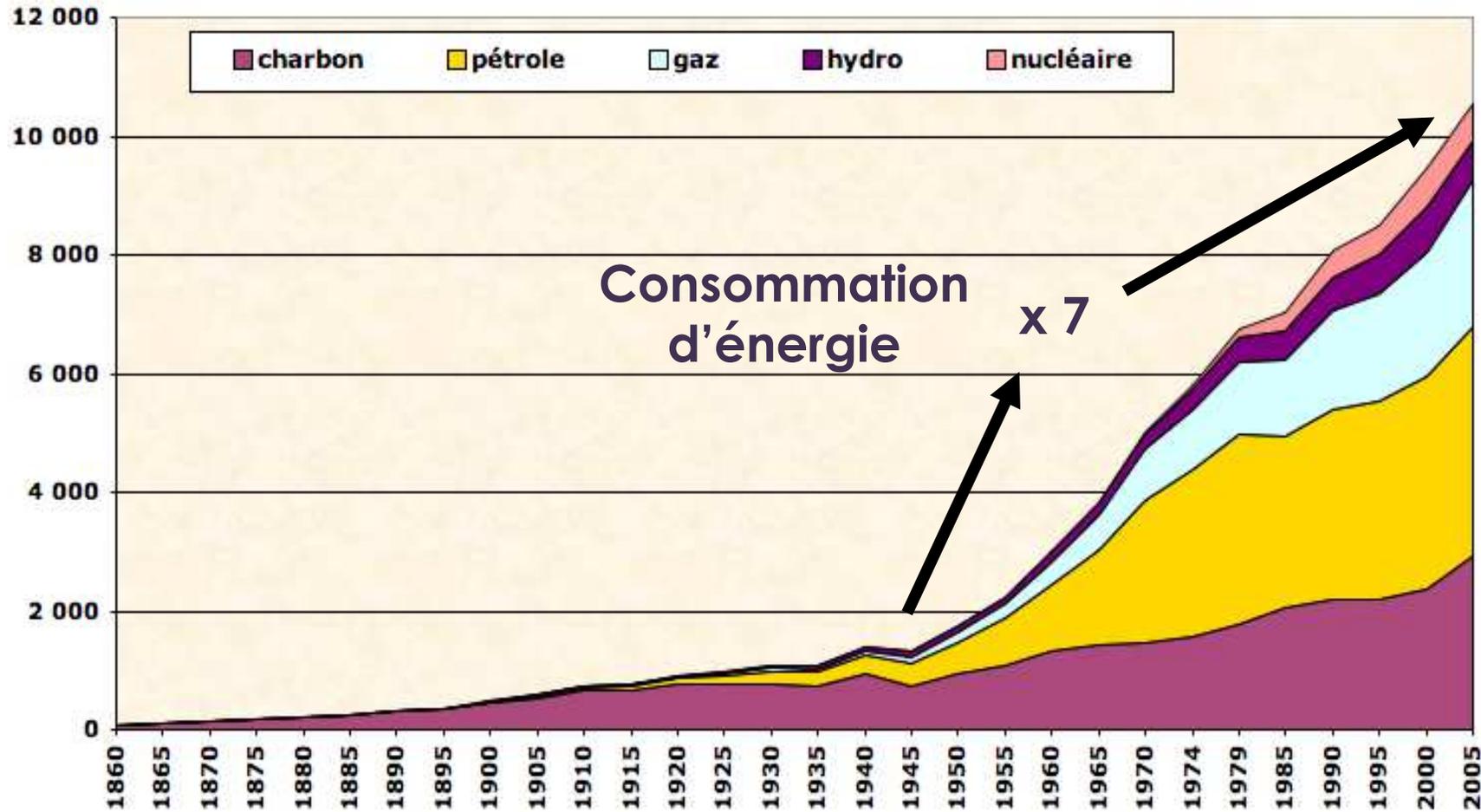
1

Les enjeux

Quels sont les enjeux ?



L'explosion de la consommation d'énergie

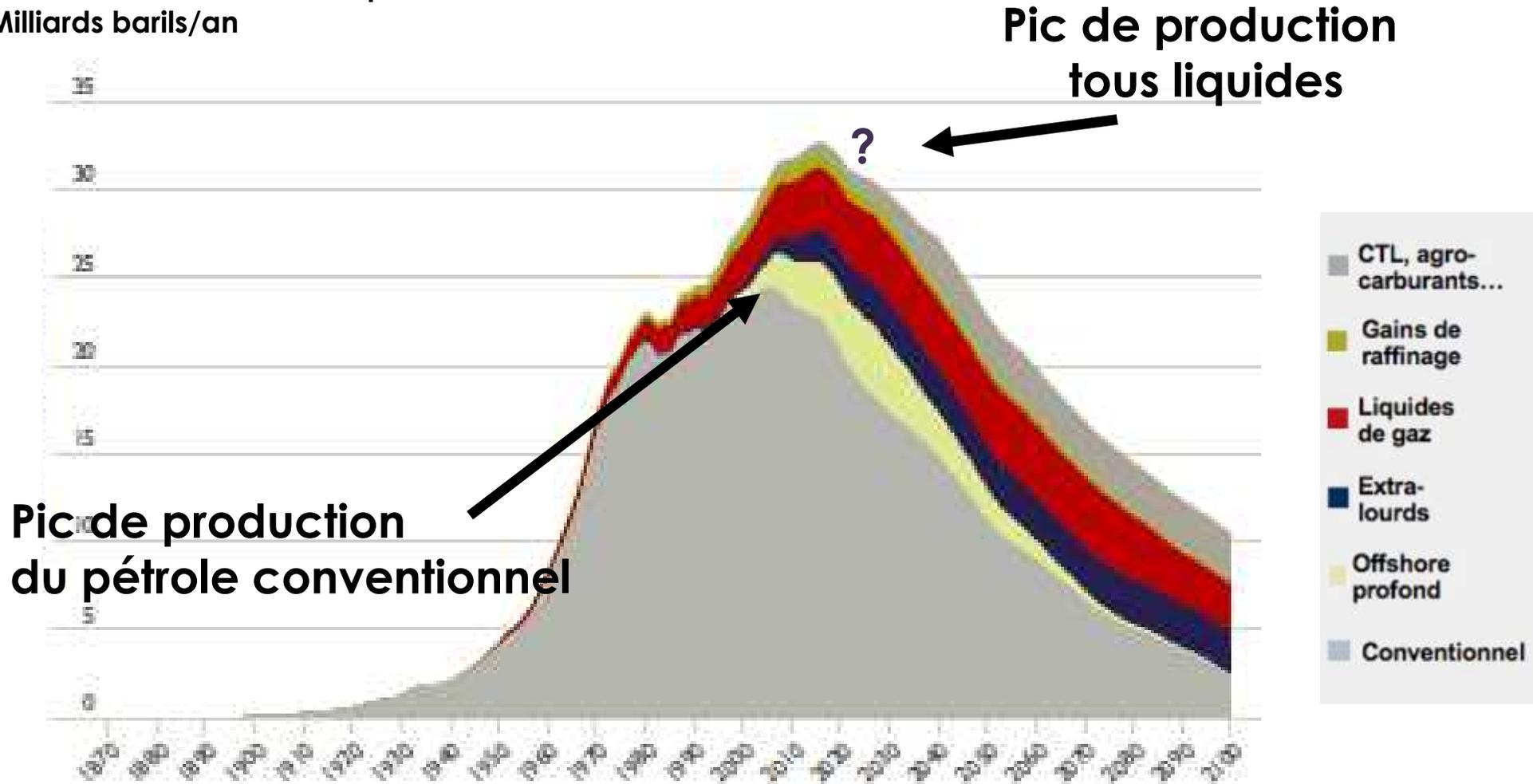


Consommation mondiale en Mtep (millions de tonnes équivalent pétrole) depuis 1860

Source : JM Jancovici

L'épuisement des ressources pétrolières

Production mondiale de liquides
Milliards barils/an

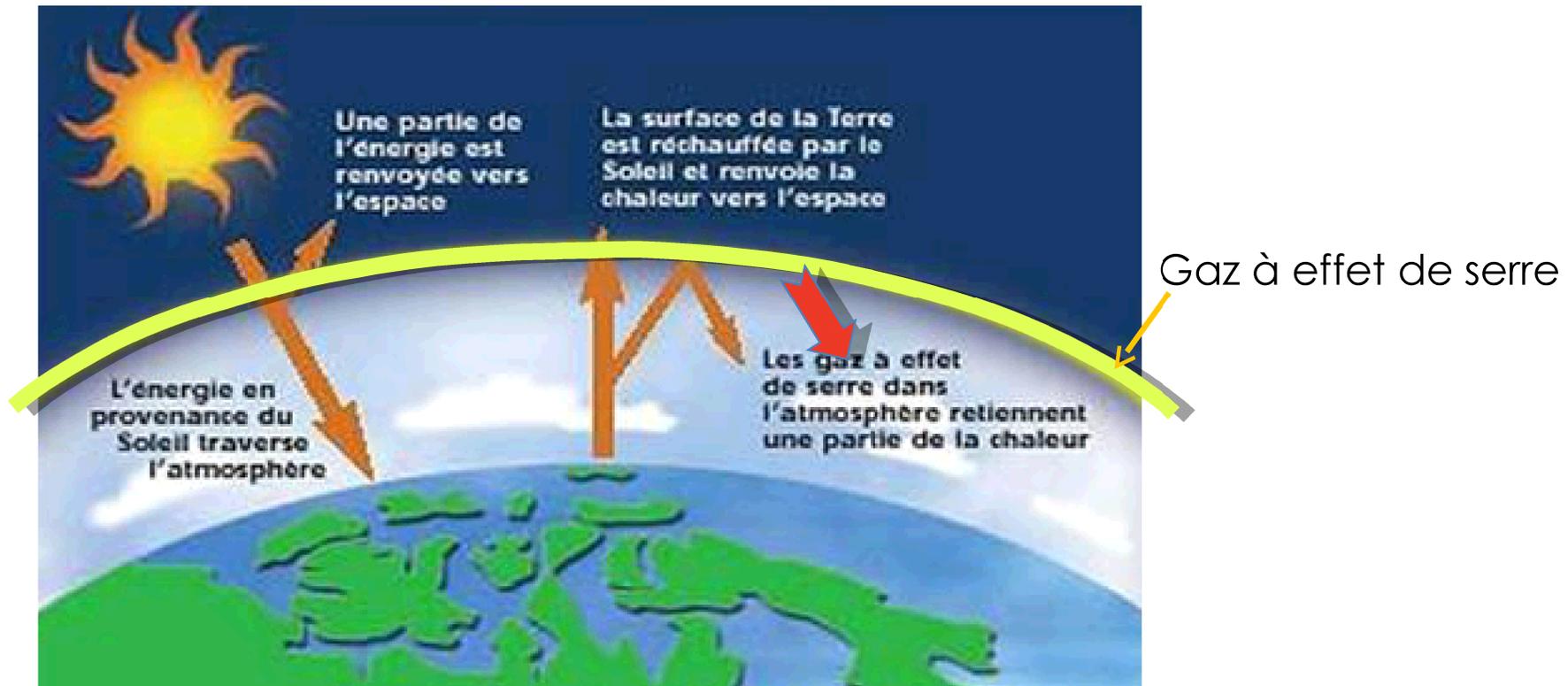


Exemple d'étude sur la production passée et projetée de pétrole

Source : « Transport energy futures: long-term oil supply trends and projections », Australian Government, Department of Infrastructure, Transport, Regional Development and Local Government, Bureau of Infrastructure, Transport and Regional Economics (BITRE), Canberra (Australie), 2009

L'effet de serre

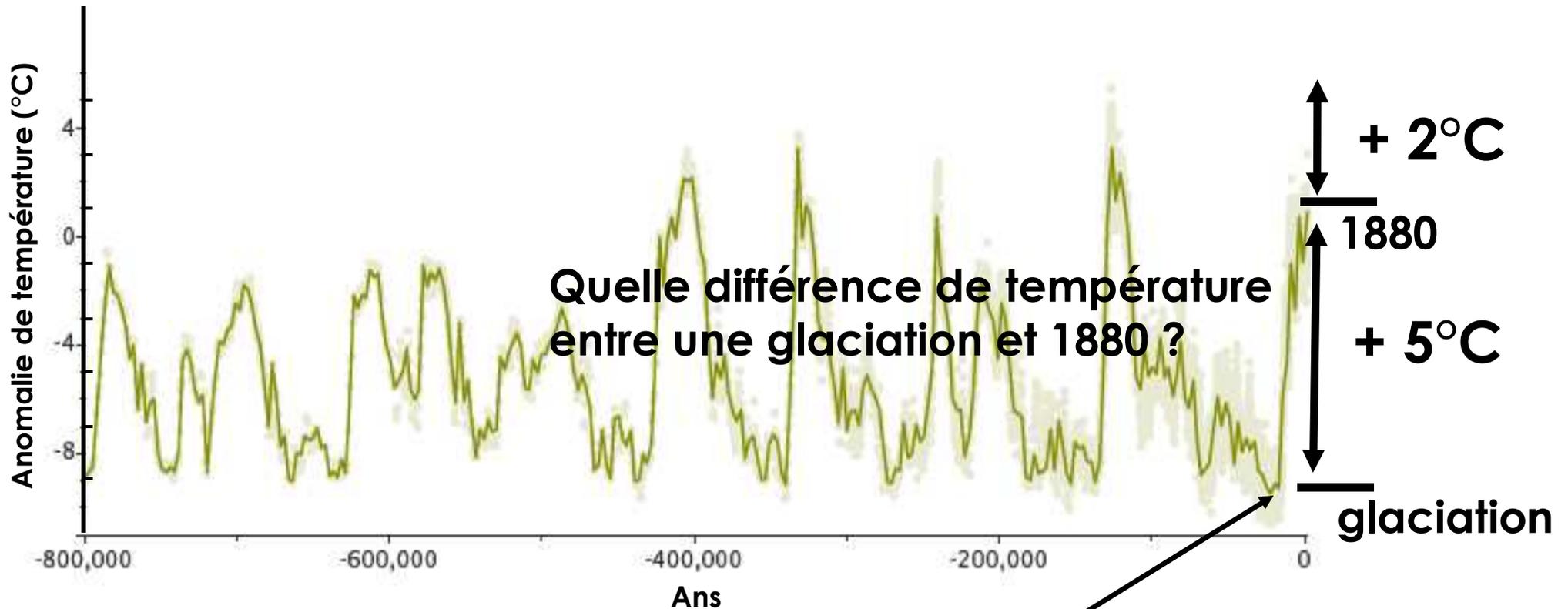
Les gaz à effet de serre sont présents dans la basse atmosphère (la troposphère) et interceptent une partie du rayonnement terrestre (infrarouge).



L'augmentation de la concentration des GES dans l'atmosphère terrestre entraîne un dérèglement climatique.

Effets indirects —————> **Risque d'emballement climatique**

Les variations de température dans le passé



Dernière glaciation : - 20 000 ans

- Niveau des océans = -120 m
- Nord de l'Europe sous la glace
> une planète peu hospitalière

2

Les réponses

Face à ces enjeux, il faut :

→ Réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer la séquestration

> *atténuation du changement climatique*

→ Réduire les consommations d'énergies fossiles

→ Améliorer la qualité de l'air

→ Limiter les impacts du changement climatique

➤ *adaptation au changement climatique*



Le PCAET est la réponse locale à ces objectifs.

Concrètement, comment atteindre ces objectifs ?

1^{ère} étape : Comprendre (diagnostic)

→ Comprendre le fonctionnement du territoire et identifier les enjeux

- Aménagement de l'espace, urbanisme
- Déplacements
- Énergie ...



→ Comprendre les ordres de grandeur

L'état de la planète ne s'accommode plus des petits pas. Nicolas Hulot

→ Identifier les actions en cours

14 communes, CCPL, partenaires

La réponse locale : le PCAET

2^e étape : Agir (1/2)

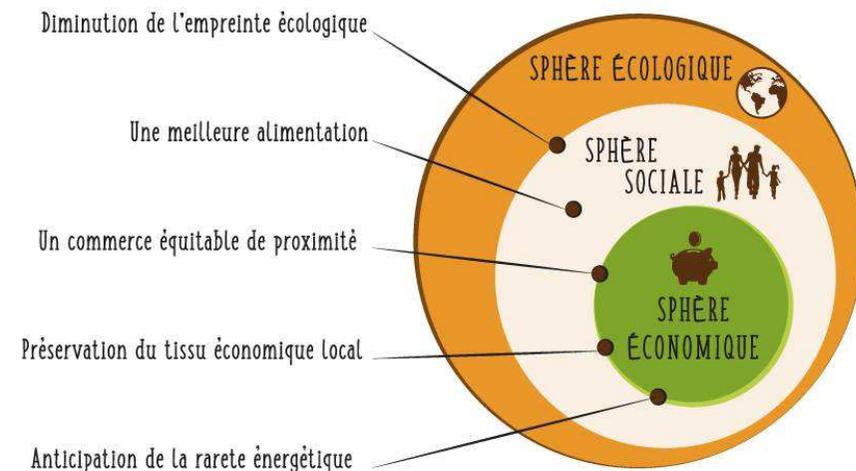
→ Valoriser et développer les actions en cours ou en projet

- Donner de la cohérence aux actions
- Reprendre, redimensionner, répliquer les actions déjà engagées

→ Redonner leur juste place à l'agriculture et la forêt (80 % des sols)

- Séquestration, production d'énergie...
- Développement des circuits courts
- Évolution des pratiques agricoles

Le Circuit Court en 5 points



La réponse locale : le PCAET

2^e étape : Agir (2/2)

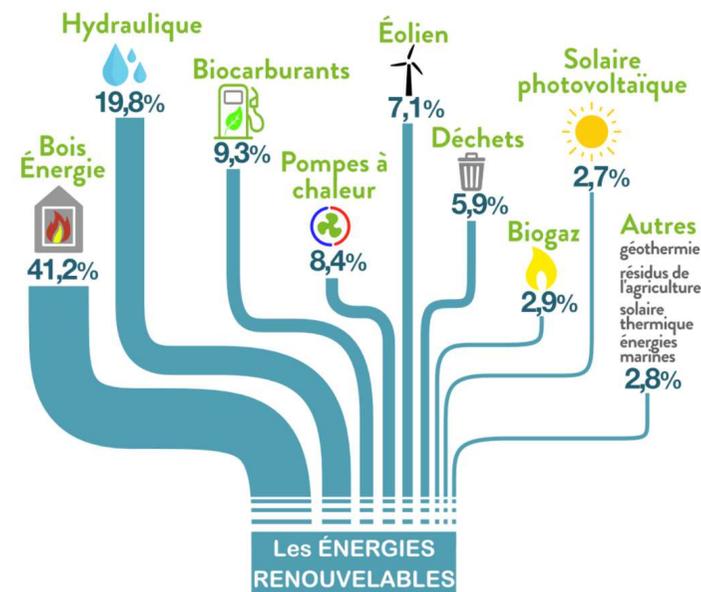
→ Identifier de nouvelles (?) actions

- Développement des énergies renouvelables
- Urbanisme, aménagement du territoire
- Déplacements
- Qualité de l'air
- Adaptation au changement climatique
- Alimentation...

→ Sensibiliser et mobiliser les citoyens

La réponse au changement climatique n'est pas seulement technique : les changements de comportement des habitants sont une des clefs du succès.

- Déplacements, logement
- Consommation, alimentation...



EnR* : Energies renouvelables

La part de chacune des ENR sur une base de 100% en 2018

Source : ecologique-solidaire.gouv.fr



Les champs d'action : quelques exemples



Forêts

- Regroupement de propriétés
- Reprise des biens sans maître par les communes
- Développer une filière bois locale ?

Agriculture

- Maintien de l'agriculture
- Diffuser les bonnes pratiques
- Circuits courts
- Bio, projets innovants...



Déplacements

- Remonter aux causes : modèle de développement du territoire, attractivité croisée, impact des projets futurs (Saclay)
- Se déplacer autrement : transports en commun, co-voiturage, auto-partage, modes doux
- Éviter les déplacements : maintien des activités et du commerce, télé-travail ...

Les champs d'action : quelques exemples



Au-delà des exemples de la page précédente...

→ **Urbanisme, aménagement du territoire**

Les questions posées par le SCOT en 2012 sont-elles toujours d'actualité ?

- Attractivité du plateau de Saclay, pression foncière
- Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

→ **Précarité énergétique**



→ Cit'Ergie

- Le label Cit'ergie est un label de "bonne conduite" qui reconnaît et récompense pendant 4 ans, le processus de management de la politique climatique de la collectivité.
- Six domaines d'action sont pris en compte : développement territorial ; patrimoine de la collectivité ; approvisionnement énergie, eau et assainissement ; mobilité ; organisation interne ; communication et coopération.
- Il permet de comparer les performances de la Communauté de communes à celles des autres territoires de même niveau.

→ Projet Alimentaire Territorial (PAT)



L'objectif est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation sur les territoires :

- Développer les circuits-courts,
- Soutenir les agriculteurs dans leur installation
- Donner plus de place aux produits locaux dans les cantines scolaires.

Le projet s'élabore de manière collective, à l'initiative des acteurs d'un territoire.

3

Le déroulement du Plan Climat

Les étapes de l'élaboration du PCAET

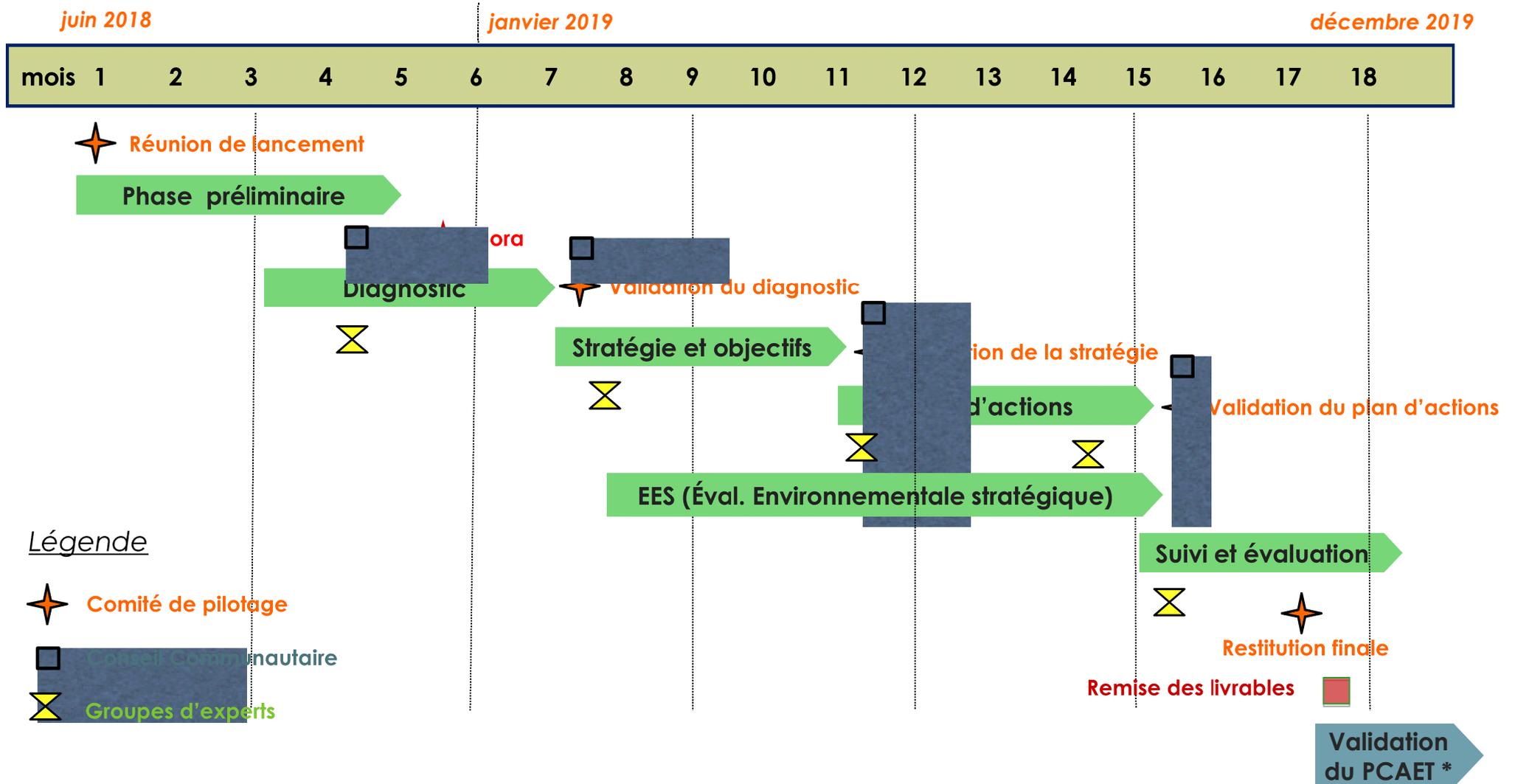
L'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial de la CCPL se fera sur environ 18 mois, en **trois grandes étapes**.



Le PCAET devrait en principe être adopté fin 2019.

N.B. L'Évaluation environnementale stratégique (EES) du PCAET sera réalisée en parallèle de l'élaboration des phases Stratégie et Plan d'action.

Calendrier prévisionnel



* Le processus de validation suppose également des échanges qui peuvent se dérouler sur environ 6 mois.

Équipe projet

Une équipe projet interne impliquée dans la mission au jour le jour :
M. Le Compagnon et Mme Lamourre + 1 personne à venir...

Comité de pilotage

Le Comité de pilotage du PCAET est assuré par le Bureau. C'est l'instance de décision. Elle valide les choix préparés par l'équipe projet, avant validation politique par le Bureau ou le Conseil communautaire.

Réunions du Conseil Communautaire

Outre la réunion de lancement de ce jour, **d'autres réunions** sont prévues pour la **validation du diagnostic, de la stratégie et du plan d'action**.

Elles pourront associer les partenaires extérieurs.

Groupe d'experts

Il s'agit d'un groupe de réflexion et d'échange d'informations réunissant une vingtaine de personnes sur l'ensemble des thématiques (urbanisme, aménagement du territoire, énergie, agriculture et forêt, déplacements, eau, biodiversité...).

Son objectif est d'associer les acteurs du territoire à l'élaboration du PCAET. Le groupe d'experts favorise alors une vision globale du PCAET, et une bonne prise en compte des interactions entre les différentes thématiques.

Globalement, le Plan Climat doit

→ répondre aux objectifs nationaux et régionaux ...

- Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)
- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)
- Plan de Protection de l'Atmosphère

→ ... en prenant évidemment en compte l'intérêt du territoire ...

- Améliorer la santé
- Valoriser / protéger les ressources du territoire
- Développer/maintenir l'emploi local (agriculture, rénovation énergétique, EnR...)
- Réduire la facture énergétique du territoire, réduire la précarité énergétique

→ ... et les actions lancées par les territoires voisins.

- EPCI voisins, Parc Naturel...

4

1^{er}ers éléments de diagnostic

Le contenu du diagnostic



1/ État des lieux

- **Fonctionnement du territoire**
 - Caractéristiques physiques (milieux naturels) et socio-économiques
 - Cartographie des acteurs du territoire
 - État des lieux des actions déjà engagées
- **Analyse Climat / Air / Énergie**
 - Situation énergétique du territoire (*voir détail page suivante*)
 - Émissions de gaz à effet de serre / Potentiel de réduction
 - Estimation de la séquestration nette de CO₂ / Potentiel de développement
 - Émissions de polluants atmosphériques / Potentiel de réduction

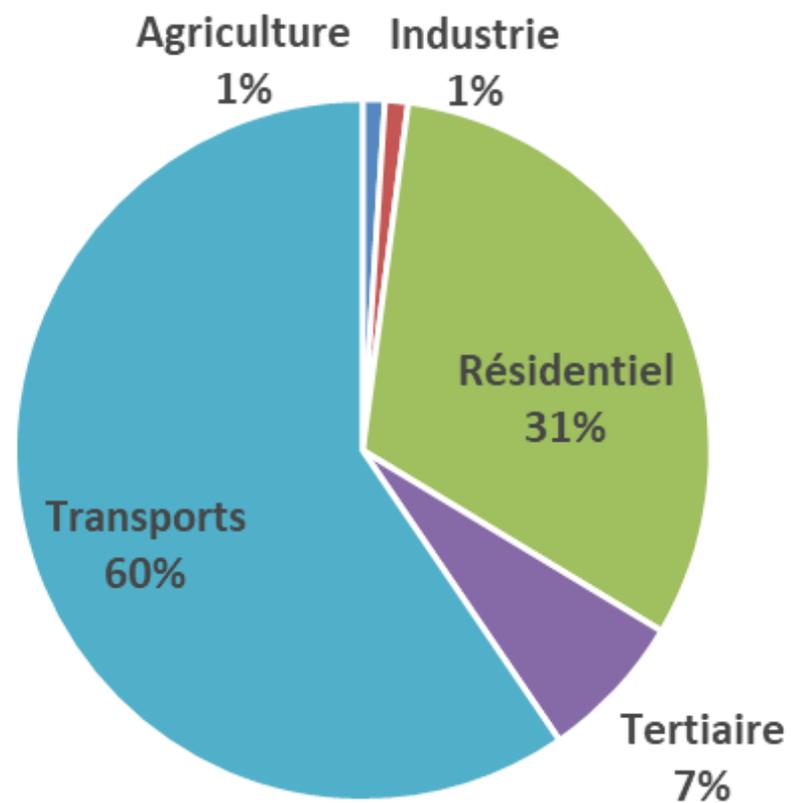
2/ Analyse de la vulnérabilité

Objectif : évaluer les impacts du changement climatique sur le fonctionnement du territoire

3/ Synthèse du diagnostic

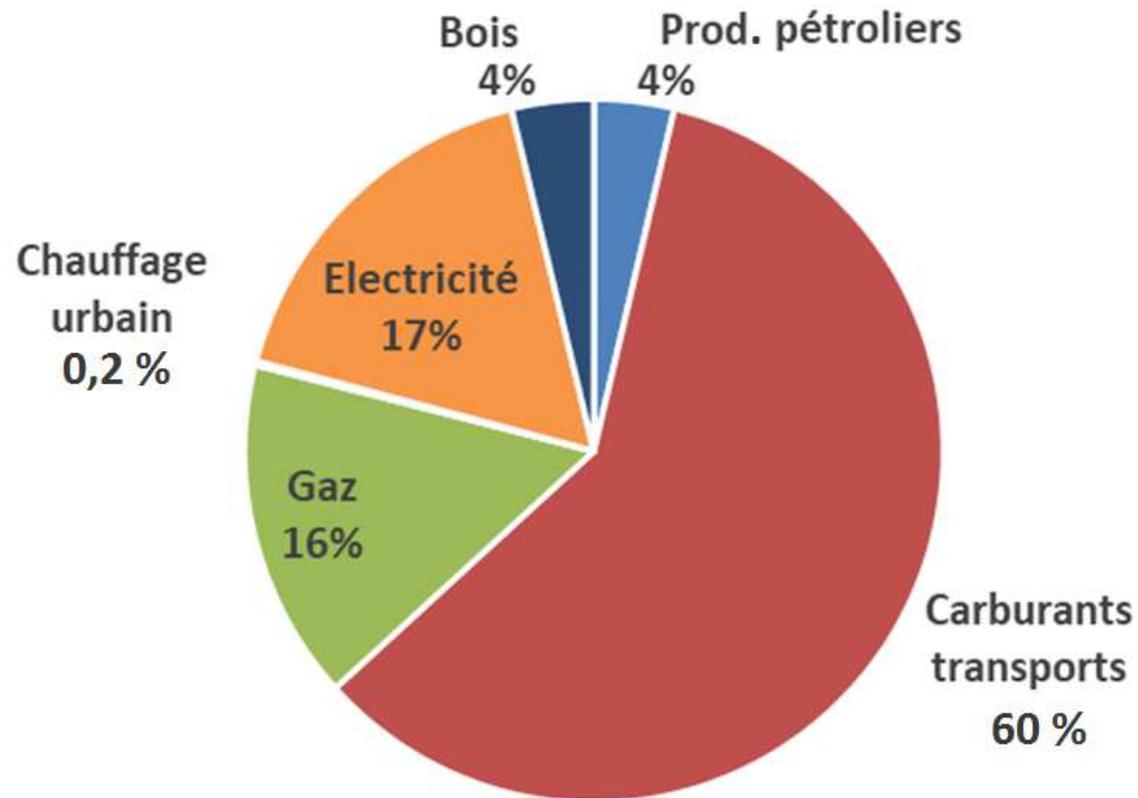
- Enjeux
- Orientations stratégiques

Consommation d'énergie par secteur



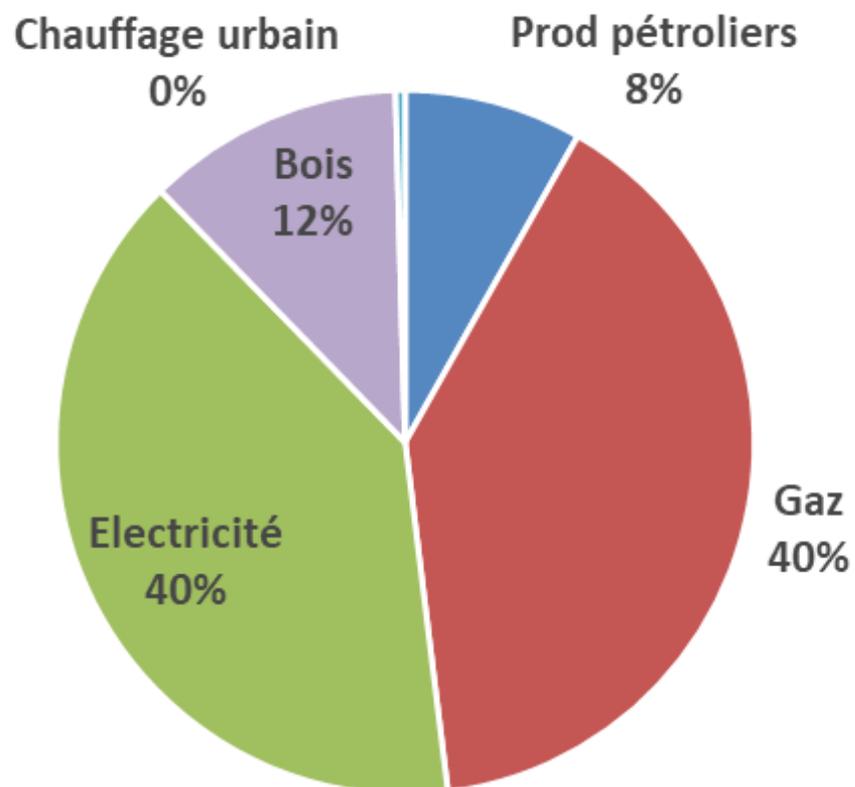
N.B. Transports = transport routier + transport ferroviaire + transport aérien.

Mixte énergétique du territoire



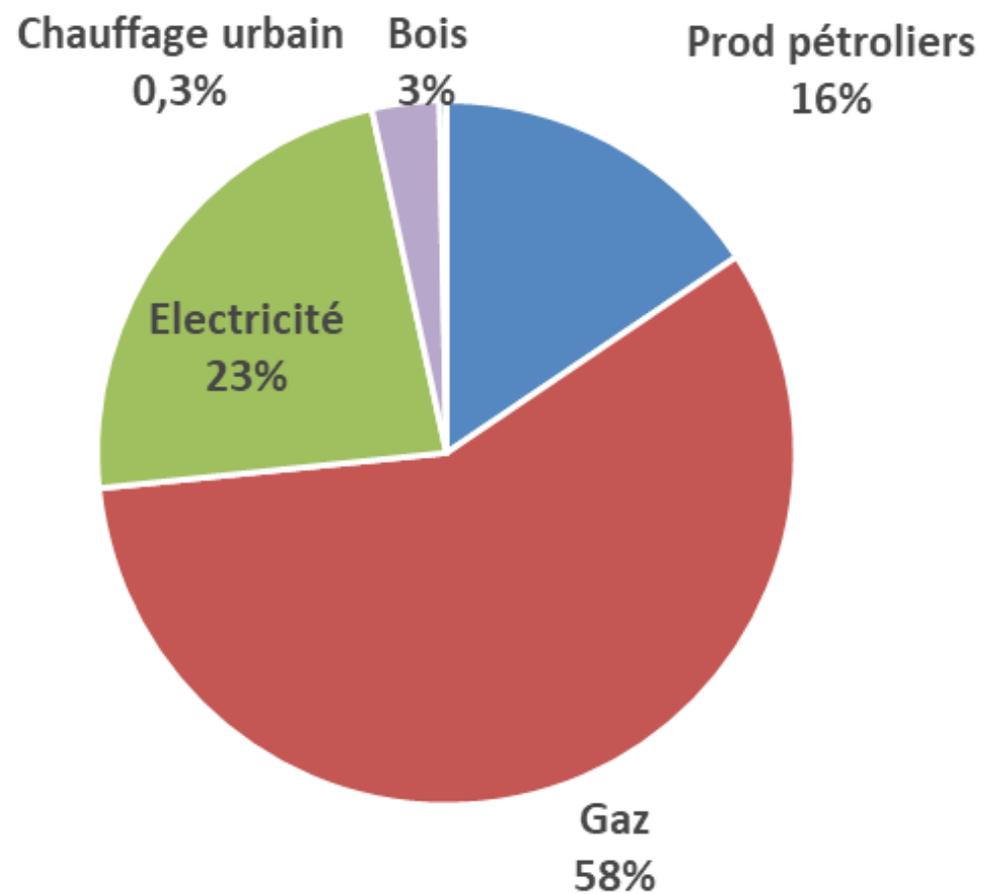
La part des énergies fossiles est de 76 %.

Mixte énergétique du résidentiel

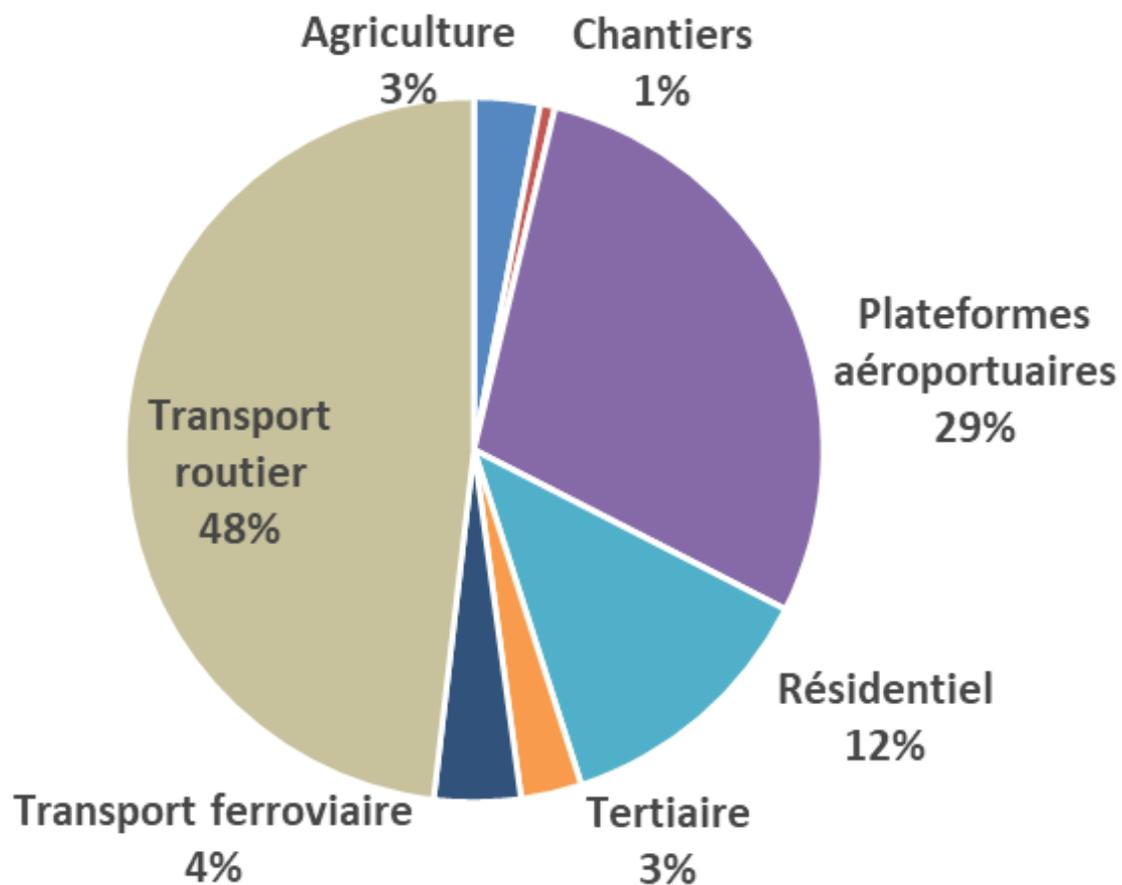


1ers éléments de diagnostic

1ère évaluation des émissions de GES du résidentiel



Emissions de GES hors production d'énergie – Scopes 1 et 2



5

Mobilisation et concertation

Impliquer les citoyens et les acteurs du territoire

La mobilisation et l'implication des acteurs est un enjeu majeur pour la réussite d'un PCAET.

Les objectifs du PCAET vont en effet au-delà des leviers d'action de la Communauté de communes.

Qui impliquer ?

- En interne : élus, services de la CCPL et des communes
- En externe : citoyens, agriculteurs, entreprises, associations, bailleurs sociaux...



Impliquer les habitants

- Site internet de la CCPL → <http://www.cc-paysdelimours.fr/pcaet>
- Réseaux sociaux : Facebook → <https://www.facebook.com/PCAET.CCPL/>
- Appel à témoignage : mise en place d'une adresse mail par commune ?

Agora du samedi 27 octobre (commune avec le PAT)

Un projet de territoire



L'objectif est de faire émerger une vision commune du territoire et de son fonctionnement

1^{re} étape : recueil des données

- Synthétiser les chiffres clefs
- Identifier les acteurs
- Lister les actions engagées

Dans un 2e temps, le dialogue se poursuivra pour :

- Valider les constats
- Identifier les enjeux

Nous contacter



CCPL

- **M. Léopold Le Compagnon** 06 80 01 50 46 l.lecompagnon@cc-paysdelimours.fr
- **Mme Isabelle Lamourre** 01 64 90 77 96 i.lamourre@cc-paysdelimours.fr

+ 1 personne à venir...

Cabinet Lamy Environnement

- **Didier Lamy** 04 78 62 67 10 d.lamy@lamy-environnement.com
- **Étienne Lacroix** 06 87 05 53 08 e.lacroix@lamy-environnement.com
- **Marie Vignes** 04 78 62 67 10 m.vignes@lamy-environnement.com
- **Mélanie Bascon** 04 78 62 67 10 m.bascon@lamy-environnement.com

*N'hésitez pas à nous contacter
pour toute réaction ou question*